



COMMUNIQUÉ DU COMITE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE 29 novembre 2022

1. Le projet de construction d'une retenue de substitution à Sainte-Soline (Deux Sèvres) a fait l'objet de contestations ; **le comité de bassin Loire-Bretagne tient à condamner fermement** toutes les formes de violences qui se sont déroulées depuis plusieurs mois.
2. **Le comité de bassin, assemblée représentative de l'ensemble des acteurs du bassin hydrographique, exprime son attachement fort** au dialogue entre les parties intéressées du territoire, à l'image du travail effectué en son sein. Seuls le dialogue et la concertation permettront de trouver le chemin du partage durable de l'eau, dans un contexte marqué par les effets du dérèglement climatique.
3. **Le comité de bassin invite les parties prenantes, sur la base d'une évaluation indépendante, à faire le bilan des engagements, individuels et collectifs, qui ont été pris** lors de la signature du protocole du 18 décembre 2018 et qui ont conditionné l'engagement financier du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, décliné dans le contrat territorial structuré autour des axes suivants :
 - Faire évoluer les pratiques agricoles et culturelles dans le bassin versant ;
 - Mettre en œuvre les actions en faveur de la biodiversité aquatique et terrestre ;
 - Construire les retenues de substitution et réaliser des études associées permettant de réduire notamment les volumes dédiés à l'irrigation pendant la saison d'étiage. Les volumes stockés représentent une diminution de 20 % des volumes prélevés en période d'étiage par rapport au projet de 2017 ;
 - Mettre en place en continu la concertation, la communication et les partenariats.